

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2015

A une séance extraordinaire tenue le 2 novembre 2015 à 17 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1, Place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Mesdames les conseillère	Diane Dufour-Flynn Julie Gratton Caroline Vinet Rosa Borreggine
Monsieur le conseiller	Luc Leblanc

formant quorum;

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller	Normand Leroux
------------------------	----------------

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Le directeur général	Jean Beaulieu
----------------------	---------------

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par Monsieur le maire Jacques Gariépy pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil **le 2^{ème} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2015 À 17 HEURES** et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant :

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Résultat des soumissions : Fourniture et installation d'équipements d'exercice extérieur
3. Résultat des soumissions : Fourniture et livraison de corbeilles extérieures compartimentées pour les déchets et matières recyclables
4. Prolongement d'engagement employé temporaire
5. Annulation appel d'offres camions vie communautaire et urbanisme
6. Parole au public
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Sauveur, ce 29^{ème} jour du mois d'octobre 2015

Normand Patrice
Greffier

SIGNIFICATION

Le conseil municipal constate et fait mention que l'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil tel que requis par la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION 635-11-2015 **ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE: Le projet d'ordre du jour suivant soit accepté tel que déposé:

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Résultat des soumissions : Fourniture et installation d'équipements d'exercice extérieur
3. Résultat des soumissions : Fourniture et livraison de corbeilles extérieures compartimentées pour les déchets et matières recyclables
4. Prolongement d'engagement employé temporaire
5. Annulation appel d'offres camions vie communautaire et urbanisme
6. Parole au public
7. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 636-11-2015 **RÉSULTAT DES SOUMISSIONS** **FOURNITURE ET INSTALLATION** **D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICE EXTÉRIEUR**

ATTENDU : L'ouverture des soumissions en date du 16 octobre 2015 à 10 h 00 pour la fourniture et l'installation d'équipements d'exercice extérieur;

ATTENDU : Que Mesdames Joanne Richard et Ginette Gilbert agissaient à titre de témoins;

ATTENDU : Que la Ville a reçu quatre (4) soumissions présentées par :

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Tessier Récréo-parc	29 444,47 \$
Techno air de jeux/Unova	41 586,01 \$

Trek Fit	53 405,89 \$
Installation Jeux Tec Inc	64 730,93 \$

ATTENDU : Que les soumissions de Tessier Récréo-parc et Techno air de jeux/Unova sont non conforme au devis;

ATTENDU : Le rapport au conseil de la directrice du service de la vie communautaire en date du 26 octobre 2015;

ATTENDU : Que les argents pour la présente dépense proviennent du fonds de parc;

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu;

QUE : La plus basse soumission conforme, au montant 53 405,89 \$ incluant les taxes, présentée par Trek Fit pour la fourniture et l'installation d'équipements d'exercice extérieur est acceptée et que la directrice du service de la vie communautaire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente.

RÉSOLUTION 637-11-2015
RÉSULTAT DES SOUMISSIONS
FOURNITURE ET LIVRAISON
CORBEILLES EXTÉRIEURES COMPARTIMENTÉES
POUR LES DÉCHETS ET MATIÈRES RECYCLABLES

ATTENDU : L'ouverture des soumissions en date du 15 octobre 2015 à 14 h 00 pour la fourniture et la livraison de corbeilles extérieures compartimentées pour les déchets et matières recyclables;

ATTENDU : Que Mesdames Joanne Richard et Caroline Dufour agissaient à titre de témoins;

ATTENDU : Que la Ville a reçu deux (2) soumissions présentées par :

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Rotoplast 2000 inc	60 936,80 \$
NI Corporation	80 511,25 \$

ATTENDU : Que la soumission de Rotoplast 2000 inc est non conforme au devis;

ATTENDU : Le rapport au conseil de la directrice du service de l'environnement en date du 28 octobre 2015;

ATTENDU : Que les argents pour la présente dépense proviennent d'une subvention de Éco Entreprises Québec à hauteur de 70% du coût d'achat des corbeilles avant taxes et livraison et du surplus accumulé de la Ville pour le solde;

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu;

QUE : La plus basse soumission conforme, au montant 80 511,25 \$ incluant les taxes, présentée par NI Corporation pour la fourniture et la livraison de corbeilles extérieures compartimentées pour les déchets et matières recyclables est acceptée et que la directrice du service de l'environnement soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente.

RÉSOLUTION 638-11-2015
PROLONGEMENT D'EMBAUCHE TEMPORAIRE

ATTENDU La résolution 558-09-2015 proposant de prolonger l'embauche de certains employés temporaires aux travaux publics et génie;

ATTENDU Le rapport au conseil du directeur des ressources humaines en date du 21 octobre 2015 proposant de prolonger l'embauche d'un employé temporaire aux travaux publics et génie étant donné qu'un des employés dont l'embauche avait été prolongé n'a pas complété sa période;

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu;

QUE : L'embauche de Monsieur François Bélisle soit prolonger jusqu'au 30 octobre 2015 le tout selon les conditions de la convention collective en vigueur.

RÉSOLUTION 639-11-2015
REJET DE L'APPEL D'OFFRES
FOURNITURE DE DEUX CAMIONS

ATTENDU : L'ouverture des soumissions en date du 16 octobre 2015 à 11 h 00 pour la fourniture de deux camions un Dodge Ram 1500 ST pour le service de l'urbanisme et un Dodge Promaster 1500 pour le service de la vie communautaire;

ATTENDU : Que Mesdames Joanne Richard et Ginette Gilbert agissaient à titre de témoins;

ATTENDU : Que la Ville a reçu une (1) soumission présentée par :

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Montréal Chrysler, Dodge, Jeep	73 876,04 \$

ATTENDU : Que le conseil favorise, pour le service de l'urbanisme, un modèle de véhicule différent et moins dispendieux;

ATTENDU : Que l'appel d'offre est pour un tout;

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE : La Ville de Saint-Sauveur rejette la soumission, le conseil favorisant pour le service de l'urbanisme un modèle de véhicule différent et moins dispendieux et étant donné que l'appel d'offre est indivisible pour les deux camions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de question est mise à la disposition de l'assistance.

RÉSOLUTION 640-11-2015 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE : La séance extraordinaire soit levée tous les sujets inclus à l'avis de convocation ayant été soumis au conseil pour décision.

Jean Beaulieu
Directeur Général

Jacques Gariépy
Maire